



## SITUATION METEOROLOGIQUE: Précipitations fortes à modérées sur la majeure partie de la bande agricole du pays

### Situation pluviométrique

La troisième décade du mois de juillet 2024 a aussi enregistré des précipitations modérées à fortes sur la majeure partie de la bande agricole du pays mais relativement moins pluvieuse que la décade précédente. On note toutefois quelques cas de pluies de plus 100 mm en un (1) jour relevées à Dossey et Bazaga dans le département de Birni N'Konni avec respectivement 150 et 101,5 mm .

Le cumul pluviométrique décadaire (Fig. 1) a varié entre 4 mm à Sabonkafi (Tanout) et 193,4 mm à Malbaza (Birni N'Konni). Le cumul saisonnier (Fig. 2) a quant à lui oscillé entre 90,7 mm à Agadez et 501,4 mm à Dioundou (Gaya).

Comparé à celui de l'année passée (Fig.3). et à la normale 1991-2020 (Fig. 4), ce cumul est excédentaire sur les postes suivis. Cependant les déficits suivants ont été identifiés notamment à : Madaoua - 193,5 mm, Toukounous (Filingué) -163 mm et Guéchémé (Dogondoutchi) - 147 mm dans la même période.

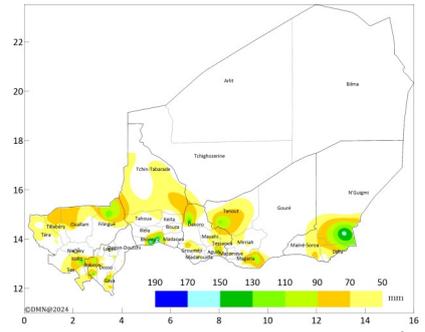


Fig1 : Cumul pluviométrique de la 3<sup>ème</sup> décade de juillet 2024

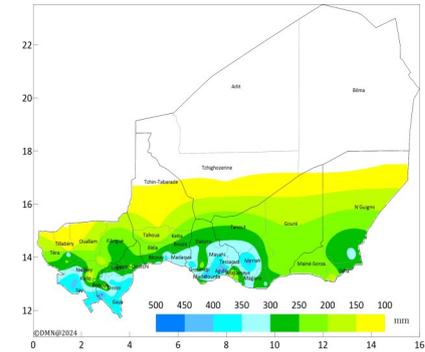


Fig2 : Cumul pluviométrique saisonnier au 31 juillet 2024

## SITUATION AGRICOLE : Amélioration de la croissance des cultures

Une large couverture des précipitations et des fortes pluies ont été observées au cours de cette 3<sup>ème</sup> décade de juillet. A la faveur des précipitations abondantes, les semis ont été effectifs dans la majorité de la zone agricole du pays. La croissance des cultures s'améliore avec des stades avancés de maturité observée pour le mil et floraison pour le sorgho. Sur le plan phytosanitaire, on assiste à quelques attaques de certains ravageurs mais de faible ampleur. Cependant, des cas d'inondations ont été observés dans quelques localités . Sur les marchés, les prix des produits agri-coles affichent une baisse par rapport à la décade précédente excepté le niébé et le maïs qui sont en hausse

par rapport à la même décade de l'année 2023. (Suite, lire page 3)

Situation agrométéorologique	P. 1&2
Situation hydrologique	P. 2
Situation des cultures	P. 3
Situation phytosanitaire	P. 3
Situation alimentaire	P. 3
Situation pastorale	P. 3 .4&5

### Sommaire :

- Pluies modérées à fortes sur la majeure partie du territoire
- Bonne évolution des écoulements
- La croissance des cultures s'améliore avec les stades de plus en plus avancés sur le pays.
- Situation phytosanitaire caractérisée par des infestations et quelques attaques
- Amélioration de l'alimentation des animaux et couverture végétale des herbacés
- Situation zoosanitaire calme
- Termes d'échange toujours en défaveur de l'éleveur.

## SITUATION METEOROLOGIQUE (suite)

### Situation agrométéorologique :

Le **tableau 1** ci-dessous confirme que la 3<sup>ème</sup> décade du mois de juillet 2024 a été moins pluvieuse avec à la fois une augmentation du nombre de poses (%) n'ayant enregistré aucune pluie et une diminution de ceux avec 4, 5, 6 et 7 jours de pluie (**NBJP**) comparativement à la décade passée. Le maximum de jours successifs secs (**NbmaxJSS**) n'a cependant pas changé entre ces jours.

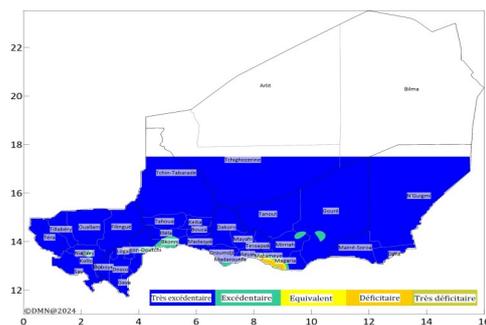
**Tableau 1 : Nombre de postes (%) avec NBJP et NbmaxJSS**

Au 20 juillet 2024			Au 31 juillet 2024		
NBJP	Nbposte(%)	NbmaxJSS	NBJP	Nbposte(%)	NbmaxJSS
0	17,11	10	0	22,99	11
1	22,19	9	1	27,01	9
2	23,80	8	2	24,33	8
3	20,86	6	3	21,12	6
4	9,36	5	4	2,67	5
5	5,08	3	5	0,80	3
6	1,34	2	6	1,07	2
7	0,27	2	7	0,00	

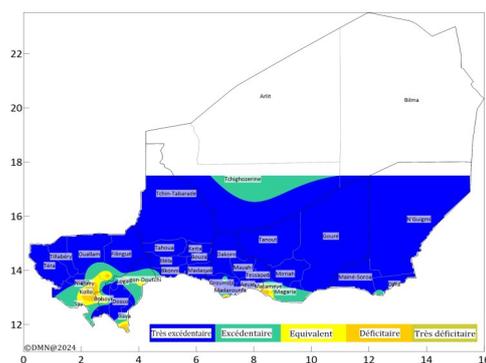
Cette diminution de pluviosité de la décade a aussi été prouvée par le renforcement notamment des indicateurs (**tableau 2**) représentant les phénomènes hydrométéorologiques (évaporations) dans presque la majorité des régions. Cela ne peut pas rester sans impacts négatifs sur le développement de certaines cultures et la stabilisation des pertes par évaporation des eaux de surface au niveau des sites qui n'ont pas enregistré de pluies au cours de la décade.

**Tableau 2 : Situation moyenne des phénomènes par région**

Régions	Aérodynamiques	Hydrométéorologiques	Thermiques
Agadez	0,4	0,0	0,1
Diffa	0,3	1,7	-0,3
Dosso	-0,1	1,9	-0,3
Maradi	0,5	3,1	-0,5
Niamey	0,0	8,3	0,2
Tahoua	-0,1	4,6	0,9
Tillabéri	-0,3	3,7	0,5
Zinder	0,8	6,7	0,0



**Fig3 : Ecart cumulé saisonnier par rapport l'année passée au 31 juillet 2024**



**Fig.4: Ecart cumulé saisonnier par rapport la normale 1991-2020 au 31 juillet 2024**

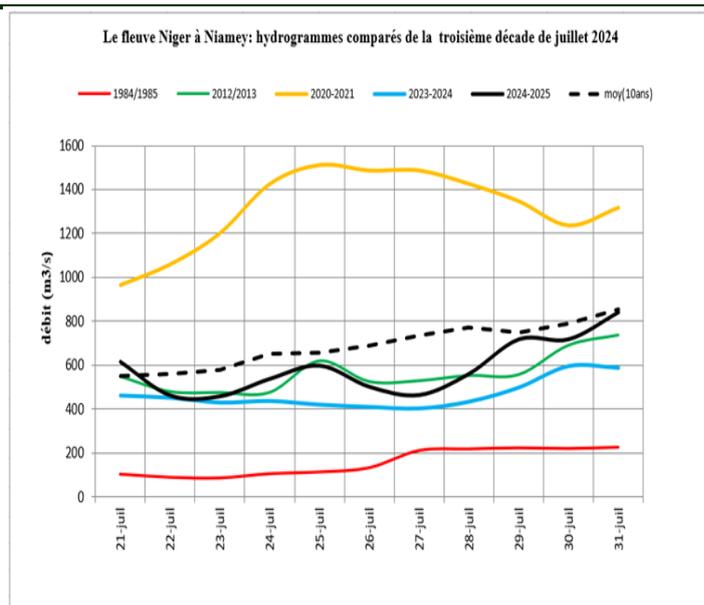
## SITUATION HYDROLOGIQUE : Bonne évolution des écoulement dans les bassins du fleuve Niger et lac Tchad

La troisième décade du mois de juillet 2024 a été caractérisée par une bonne évolution des écoulements dans les bassins du fleuve Niger et du lac Tchad. Les niveaux des points d'eau, des rivières et du fleuve sont satisfaisants en raison des précipitations enregistrées au cours de cette période.

Dans le bassin du Lac Tchad, les écoulements de la Komadougou Yobé arrivés à la station hydrométrique de Bagara (Diffa) depuis le 21 juin 2024 se poursuivent de façon progressive.

Dans le bassin du fleuve Niger, les écoulements se sont également améliorés au cours de cette décade. Les débits moyens journaliers sont passés de 616 m<sup>3</sup>/s hauteur d'eau à l'échelle 369 cm en début de décade le 21 juillet 2024, à 840 m<sup>3</sup>/s hauteur d'eau à l'échelle 420 cm en fin de décade le 31 juillet 2024. Ces valeurs de débits sont globalement supérieures à celles observées l'année passée qui avaient varié entre 463 m<sup>3</sup>/s (hauteur d'eau 330 cm) en début de décade à 590 m<sup>3</sup>/s (hauteur d'eau 363 cm) en fin de décade le 31 juillet 2023 (figure ci-dessous).

L'analyse des hydrogrammes des débits montre également que celui de cette décade est au-dessus de celui de l'année hydrologique passée et des années sèche 1984/1985. Il reste toutefois en-dessous de celui de la moyenne des dix dernières années et de celui de l'année humide 2020 (cf. fig4).



**Fig.4 : Hydrogrammes comparés du fleuve Niger à Niamey**

# SITUATION AGRICOLE (suite)

## Situation des cultures

### Situation des semis

Le nombre de villages avec semis effectifs est de 13 652 villages soit un taux de couverture de 99 % sur le plan national et une progression de 1% comparé à la décade passée. Il reste à cette date 154 villages sans semis dont 63 villages en raison de l'insécurité dans la région de Tillabéri : Abala (3 villages), Banibangou (5 villages), Gotheye (20 villages) , Téra ( 10 villages), Tillabéri ( 15 villages) et Torodi ( 10 villages). Les autres villages sont dans la région d'Agadez où les écoulements sont attendus pour parachever les semis.

Source:DS/MAG

Tableau n°1 : Situation des semis au 20 juillet 2024

REGIONS	Nombre de villages agricoles	Villages ayant semé en 2024		Villages ayant semé en 2023	
		Nombre	%	Nombre	%
AGADEZ	274	184	67	123	45
DIFFA	1024	1 024	100	728	96
DOSSO	1 975	1 975	100	1 952	100
MARADI	2 677	2 677	100	2 673	100
TAHOUA	1 992	1 991	100	1 966	96,9
TILLABERI	2 262	2 189	97	2 217	98
ZINDER	3 556	3 556	100	3 538	99,7
NIAMEY	46	46	100	42	100
<b>TOTAL NIGER</b>	<b>13 806</b>	<b>13 642</b>	<b>99</b>	<b>13 239</b>	<b>98</b>

### Situation phénologique

Les stades de développement végétatif observés du mil varient de la levée à un début de maturité à Gaya (région de Dosso). Les stades dominants sont le tallage et la montaison observés à travers les régions. Pour le sorgho, les stades qui dominent sont la levée avancée et le tallage. Le stade le plus avancé est la floraison observée à Magaria (région de Zinder). Pour le niébé et de l'arachide le stade dominant est la croissance et le stade le plus avancé est la maturité observée pour le niébé à Magaria et la formation de gousse observée pour l'arachide à Gaya, Magaria, Madarounfa, Gazaoua, Guidan-Roundji. Les autres cultures présentent un développement normal dans toutes régions.

### Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire est caractérisée par des infestations de tout genre dont :

- Ides infestations de (de sautériaux, criocères (Lema planifrons), cicadelles (Poophilus costalis), piqueurs-suceurs (Locris rubens), pousses (Atherigona soccata), défoliatrice (Amsacta melonéii), défoliatrice (Spodoptera exempta), chenille défoliatrice (Noorda blitelis), pucerons (Aphis craccivora), d'insectes floricoles (Mylabris spp, Dysdercus volkeri, Pachnoda interrupta, Rhyningia infuscata), ver de collet) dans plusieurs localités du pays
- quelques attaques des oiseaux granivores dans le département de Gaya et de Tibiri (Doutchi)

Les traitement se poursuivent au niveau de ces zones infestées.

### Situation des prix des denrées alimentaires

Les prix des denrées alimentaires sur les marchés affichent une légère baisse pour tous les produits sauf le niébé et riz comparés à la décade précédente. En comparant ces prix à ceux de l'année passée à la même période, il ressort que tous les prix sont en hausse : le mil (38%), le sorgho (35%), le niébé (103%), le maïs (32%), le riz (39%) et le niébé (101%).

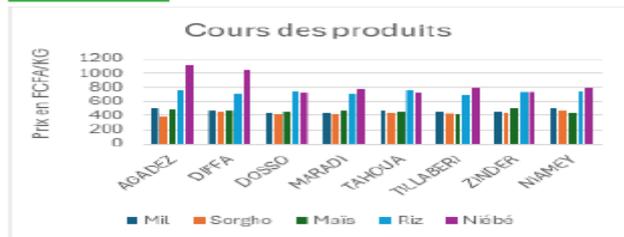
(Tableau n°2 ).

Tableau n°2 : Cours des produits (F/kg)

Source:DS/MAG

REGIONS	Mil en F/kg	Sorgho en F/kg	Maïs en F/kg	Riz en F/kg	Niébé en F/kg
AGADEZ	504	361	454	771	1011
DIFFA	477	467	474	705	1054
DOSSO	461	421	464	743	716
MARADI	447	417	472	709	775
TAHOUA	466	439	467	759	723
TILLABERI	467	422	407	683	790
ZINDER	460	446	498	732	739
NIAMEY	500	480	440	750	800
Moyenne décade	472	434	463	732	839
Moyenne décade précédente	483	439	459	737	807
Moyenne même décade 2023	343	322	350	526	498
Variation par rapport à la décade précédente (%)	-2	-1	1	-1	4
Variation par rapport à la même décade en 2023 (%)	38	35	32	39	101

3ème décade Juillet



## Phénomènes exceptionnels

Les phénomènes exceptionnels intervenus au cours de cette troisième décade du mois de juillet sont les inondations au niveau des départements d'Abala, Balleyara, Ouallam et Torodi. Ces inondations ont touché 22 villages dans 4 communes sur 70 hectares à Tagazar et Torodi ; Les dégâts sont en cours d'évaluation au niveau de Ouallam. Au niveau du département d'Aguié, ce sont 3,4 ha de maïs et sorgho qui ont été touchés.

## SITUATION PASTORALE

Au cours de la troisième décade de juillet, la situation pastorale est marquée dans son ensemble par une amélioration de l'alimentation des animaux et de la couverture végétale des herbacés. Il est observé cependant, des signes de flétrissement aux alentours de Bermo, Nord et Ouest de Bermo (Intalack) en lien avec des poches de sécheresses au cours de la décade dans la région de Maradi. Il est aussi observé la poursuite des mouvements des éleveurs du Sud vers le Nord en direction des zones pastorales. Les termes de l'échange restent encore défavorables aux éleveurs en dehors de la région de Niamey.

Suite page 4

## SITUATION PASTORALE (suite)

La situation pastorale est marquée par des précipitations moyennes à importantes enregistrées dans plusieurs localités du pays. La situation des pâturages a connu en général une bonne amélioration. Dans l'ensemble, il est observé une évolution normale des jeunes pousses des graminées et des légumineuses ainsi que la bonne régénération des ligneux. Les stades phénologiques des herbacées varient de la levée avancée, tallage et début montaison pour les Graminées, de la levée avancée et ramification pour les légumineuses en fonction des localités.

L'alimentation en eau des animaux est principalement assurée par les points d'eau de surface. Les mouvements des animaux sont inter et intra communaux à la recherche d'eau et du pâturage et aussi la remontée des animaux dans certaines régions vers les zones pastorales.

L'état d'embonpoint reste encore passable.

### 1. Pâturage

La situation est marquée en général par une amélioration progressive des pâturages dont les stades phénologiques varient d'une localité à une autre allant de la bande Sud à la bande Nord (zone pastorale) mais aussi par la régénération chez ligneux et le *Panicum turgidum* de façon significative

#### • En zone pastorale

Dans la région d'Agadez, à Aderbissinat on note une dominance des graminées chez les herbacées.

Cependant, le recouvrement végétatif varie d'une zone à une autre. Dans la région d'Agadez, à Ingall, le pâturage vert n'est pas encore accessible aux animaux dans les zones de Mararaba, Foudouk, Tagdamat, Ahaljen, Teguidan Taguait, Inabangaret. A Tchirozerine, le recouvrement au sol est peu dense dans les enclaves pastorales de l'Air avec beaucoup des plages nues par rapport à la zone pastorale.

#### • En zone agricole

Dans certaines régions comme Dosso, et Maradi l'espèce dominante dans les enclaves pastorales est toujours le *Sida cordifolia*.

Dans la région de Maradi, des signes de flétrissement ont été observés aux alentours de Bermo, Nord et Ouest de Bermo (Intalack) en lien avec des poches de sécheresses au cours de la décennie. Le tapis herbacé est dominé par les légumineuses sur cette bande du département et les ligneux connaissent un début de régénération. Au niveau de certaines zones de la commune de Bermo et celle de Gadabedji, il a été constaté des sols nus souvent à perte de vue et signes des localités non ou faiblement arrosées, des zones à tapis ensevelies par le sable victime d'érosion éolienne ainsi que des zones à tapis desséchés suite à la sécheresse. Elles sont marquées d'une part par: (i) l'absence totale de signe de germination, c'est les cas du Nord-Est de Gadabedji, Bakoba, Saddi Kemil, l'Est et le Sud de la réserve (dans la commune de Gadabedji) et d'autre part, (ii) la présence d'un tapis herbacé ensablé déposé par les vents des tempêtes se présentant sous forme de brousse-tigrée non accessible aux animaux surtout aux gros ruminants, c'est les cas des zones de Dakaré, Barka, Nord-est de Bermo (Commune de Bermo) et Nord Saddi Kemil, bande Oly B Sodji etc. (commune de Gadabedji).

Au niveau de ces bandes, l'alimentation des animaux reste encore précaire et est basée sur des ligneux qui continuent de subir une coupe abusive. On note une forte pression sur ces ressources

Dans la région de Tahoua, en zone pastorale, seule au niveau du département de Tassara, existe des zones non encore couvertes par les pluies.

Pour ce qui est de la région de Tillabéri, il a été constaté l'existence de plusieurs zones des plages nues dans les départements de Téra, Banibangou, Abala, Torodi.

### 2. Complémentation alimentaire

Au cours de la troisième décennie de juillet 2024, les sujets malades, les vieilles vaches, les femelles allaitantes, les animaux d'embouche reçoivent de la complémentation alimentaire. Il est également à noter la disponibilité du son de blé et des tourteaux de graines de coton sur certains marchés locaux des régions d. Dans zone agricole de la région de Tahoua, les éleveurs ont commencé à abandonner la pratique avec l'abondance du pâturage vert. En plus, le placement de aliments pour bétail vendus à prix modéré par l'Etat et ses partenaires sur l'ensemble des régions du pays, a contribué à baisser les prix des intrants zootecniques sur les marchés locaux.

### 3. Abreuvement des animaux

Tout comme à la décennie précédente, l'abreuvement des animaux s'effectue essentiellement au niveau des eaux de surface mais aussi au niveau des puits et forages pastoraux ainsi que les bornes fontaines.

Le niveau de remplissage des mares et marigots continue de s'améliorer dans l'ensemble. Cependant, à Iférouane dans la région d'Agadez, les animaux sont abreuvés au niveau des puits pastoraux et stations de pompage solaire.

### 4. Mouvements et concentration des animaux

A la troisième décennie de juillet 2024, les mouvements et concentrations sont diversifiés selon les régions. Il est constaté la remontée des éleveurs des zones agricoles et agropastorales vers les zones pastorales.

#### Agadez :

Les mouvements sont internes, guidés par la recherche du nouveau pâturage, et/ou l'abreuvement est facilité par les mares. Les zones ayant enregistré les premières pluies constituent les localités de convergence des éleveurs.

#### Dosso :

les mouvements et concentrations des animaux sont identiques à ceux de la décennie précédente. On observe un mouvement du Sud vers le Nord des moutons Oudah dans les départements de Dioundiou, Loga, Boboye et sud Dosso. Les animaux sont concentrés aussi au Sud de la région de Dosso, dans les aires de pâturage PK10, dans les forêts classées (département de Gaya), au Sud du département de Falmey (dans le parc du W), mais aussi dans la partie Nord du Département de Loga, sur les plateaux de Ziguï et Fakara, aux alentours des puits pastoraux (dans le département de Boboye), dans la partie Nord-Ouest de Douchi et le long des deux frontières (Nigeria et Bénin).

#### Maradi

Avec l'installation progressive du tapis herbacé en zone pastorale, il a été constaté une remontée d'un grand nombre des éleveurs vers le nord en provenance des tous les départements avec une forte concentration des animaux au niveau de la vallée de la Tarka.

**Niamey :** Tout comme à la décennie passée, les lieux de concentration des animaux sont les bordures et les rizières du fleuve.

**Tahoua :** En zone agricole, les mouvements de transhumance en direction du Nord se poursuivent massivement. Il faut cependant noter, au niveau de la commune de Madaoua, l'occupation des couloirs de passage par des champs et des habitations, entraînant du coup le passage des animaux dans la ville et la zone de Inirigane.

**Tillabéri :** Au regard de la situation sécuritaire, le mouvement des animaux est stable. Les éleveurs sont localisés un peu partout dans les zones où la situation sécuritaire semble être plus calme dans la région et/ou, il y a disponibilité des pâturages et des points d'eau. C'est aussi, les lieux de concentration des animaux.

**Zinder** : Deux types de mouvement sont observés comme à la décade précédente :

- Le mouvement du Sud vers le Nord surtout la remontée des éleveurs du zébu white Foulani à partir du Nigeria vers les aires de pâturages des communes de Bouné, Guidiguir et Gouré (Département de Gouré), dans les vallées de Tarka et Eliké (département de Belbedji) et dans la zone pastorale.
- Les mouvements normaux internes dans la zone pastorale vers des zones fournies en herbes et points d'eau de surface.

Les concentrations des animaux sont observés dans les zones où le tapis herbacé est plus accessible.

### **5. Etat d'embonpoint des animaux**

D'une manière générale, l'état d'embonpoint et nutritionnel des animaux s'est amélioré par rapport à celui de la décade passée bien qu'il reste globalement passable. Cette situation est due à la disponibilité du pâturage vert dans certains endroits et à la vente à prix modéré des aliments pour bétail. Cependant, dans la zone pastorale de la région de Maradi, il est médiocre surtout pour les bovins.

### **6. Terme de l'échange**

Tout comme à la décade précédente, les termes de l'échange sont globalement en défaveur de l'éleveur en dehors de la région de Niamey. En effet, malgré une hausse du prix du sac de mil, la situation est toujours en faveur de l'éleveur avec le rapport bouc/mil qui est de 1,22.

### **7. Phénomènes exceptionnels**

Aucun phénomène exceptionnel n'a été enregistré au cours de cette troisième décade de juillet 2024

#### **GRUPE DE TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE (GTP-NIGER)**

Chef de file du groupe:  
Direction de la Météorologie  
Nationale du Niger  
BP 218 Niamey (NIGER)

Téléphone : 00 227 20 73 21 60  
Télécopie : 00 227 20 73 38 37  
Messagerie : dmn@intnet.ne

**« La météorologie au service du  
développement et pour la sécurité des  
personnes et des biens »**

**Retrouvez-nous sur le web!  
[www.meteo-niger.net](http://www.meteo-niger.net)**

#### *Participant à l'élaboration de ce Bulletin :*

- ❖ CABINET DU PREMIER MINISTRE
  - **La Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP)**  
BP : 893  
Tel : 20.72.39.53  
Fax : 20.72.34.56
- ❖ MINISTERE DES TRANSPORTS
  - **Direction de la Météorologie Nationale : Coordonnateur GTP**  
BP : 218  
Tel : 20.73.21.60  
Fax : 20.73.38.37
- ❖ MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
  - **Direction de la Statistique (DS)**  
BP : 323  
Tel : 20.75.27.72
  - **Direction Générale de la Protection des Végétaux (DGPV)**  
BP : 323  
Tel : 20.74.25.56 - 20.74.19.83
  - **Direction du Développement Pastoral (DDP)**  
BP : 1268  
Tel : 20.73.21.47 - 20.73.31.59
- ❖ MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
  - **Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE)**  
BP : 257  
Tel : 20.72.38.85

*Avec la participation de la Gendarmerie Nationale (Ministère de la Défense), FNIS : Radio Présidence (Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation) pour la transmission des données.*





